

REÇU LE

30 JUIN 2020

A 532  
MAIRIE DE CHAMARANDE

Madame Marie-Hélène JOLIVET-BEAL  
Maire  
Hôtel de Ville  
2 place de la Libération  
91730 CHAMARANDE

*Direction Action Territoriale  
Centre de Ressources  
et d'Expertise  
01 60 79 90 13*

N./Réf. : 2020-66/YC/mbo

Evry-Courcouronnes, le 18 juin 2020

**Objet** : Avis projet de PLU de Chamarande

Madame le Maire,

Nous avons examiné le dossier d'élaboration du PLU de Chamarande arrêté par délibération du conseil municipal du 21 avril 2020 que nous avons reçu pour avis.

La CCI apporte une attention toute particulière à la place des politiques publiques de développement économique et commercial au sein des documents d'urbanisme.

Chamarande, commune du Sud Essonne, est un territoire à dominante rurale disposant d'un patrimoine historique remarquable. Le travail de diagnostic met en exergue une bonne desserte routière et ferroviaire sur laquelle la ville peut s'appuyer dans son souhait de confortement et de développement de l'activité économique. Dans ce sens, le projet de création d'un parc d'activités d'intérêt communautaire en bordure de la RN 20 répond à un besoin pour l'ensemble du territoire de la communauté de communes Entre Juine et Renarde.

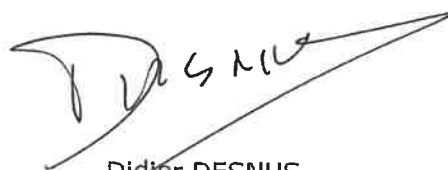
Nous formulons néanmoins une réserve vis-à-vis du règlement de la zone Ux2 au sein de laquelle le parc d'activités s'implantera. En effet, il stipule que l'implantation d'activités de commerce de détail et de restauration sera autorisée sous conditions. Nous attirons votre attention sur la nature de nouveaux commerces au sein du futur parc d'activités, dans un souci de cohérence vis-à-vis de l'offre déjà présente, notamment du supermarché situé à quelques centaines de mètres plus au sud. En outre, la RN 20 présente de manière discontinue des polarités commerciales proposant déjà une offre de restauration. Il conviendra donc d'analyser l'existant afin d'éviter la non commercialisation des futurs locaux voire la non pérennisation des futures activités.

.../...

D'autre part, au regard des objectifs de la commune en matière de production de logements, notamment à destination des familles et personnes âgées, et le développement de la filière touristique (hébergement, restaurants), il serait opportun de réaliser une étude de potentialité afin de préciser les capacités de développement du commerce chamarandais. Sachez que la CCI Essonne possède les outils et compétences nécessaires pour vous accompagner dans la définition de vos besoins.

Persuadé de l'intérêt que vous porterez à ces remarques, dans l'intérêt partagé d'un développement économique équilibré du territoire,

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. DESNUS', written over a diagonal line that extends from the bottom left towards the top right.

Didier DESNUS  
Président